



2013 – rentrée scolaire

dossier de presse

## **J –8 avant la rentrée scolaire 2013**

par **Bernard BONNE, Président du Conseil général**

et **Gilles ARTIGUES, vice-Président chargé de l'Éducation et de la Jeunesse**

<b>Point relatif aux travaux dans les collèges :</b>	<b>2</b>
Le début des travaux au collège Jules Ferry à Roanne :	2
Le déménagement du collège <i>Honoré d'Urfé</i> à Saint-Etienne :	3
Les autres travaux dans les collèges :	3
<b>La restauration dans les collèges :</b>	<b>5</b>
<b>Le Plan Jeunes :</b>	<b>6</b>
La politique en faveur du développement des usages numériques :	6
Les appels à projets proposés aux collèges publics et privés du département au titre de l'année scolaire 2013/2014 :	8
<b>La double action du Conseil général en faveur des collèges et du soutien de l'emploi par la mise à disposition de personnel dans les établissements scolaires :</b>	<b>11</b>

**contact presse :**

Pierre Chappel  
04 77 48 42 38  
06 21 12 25 47  
[pierre.chappel@cg42.fr](mailto:pierre.chappel@cg42.fr)

## **Point relatif aux travaux dans les collèges :**

### **Le début des travaux au collège Jules Ferry à Roanne :**

La rentrée 2012 était marquée par l'ouverture du nouveau collège à Veauche. Celle de 2013 par le démarrage d'une opération de grande envergure au collège Jules Ferry à Roanne.

#### **Le déroulement de l'opération :**

Depuis 2007, le Conseil général a lancé la réflexion puis les études sur la restructuration de cet établissement. Situé en zone urbaine, il est composé de 13 bâtiments et de 5 préfabriqués. Ces derniers, hétérogènes, dispersés et vétustes engendraient des difficultés fonctionnelles et techniques (équipements obsolètes).

Pour le confort et la sécurité des élèves, le collège Jules Ferry va être complètement réhabilité pendant 3 ans. Sept bâtiments et les 5 préfabriqués seront démolis tandis qu'un nouveau bâtiment principal sortira de terre. Cette opération est entièrement financée par le Conseil général et s'effectuera en deux phases :

- Dès la rentrée 2013, les élèves auront cours dans des bâtiments provisoires permettant l'engagement de la première tranche de travaux,
- A la rentrée 2015-2016, le nouveau bâtiment principal sera mis en service tandis que les travaux concerneront les bâtiments annexes.

#### **Le collège *Jules Ferry* en chiffres :**

- Capacité d'accueil : 700 élèves,
- Coût de l'opération : 15,5 M€,
- Un bâtiment neuf avec 31 salles de classe,
- 9 187 m<sup>2</sup> de surfaces de planchers construits ou réaménagés,
- Deux bâtiments de caractère rénovés,
- Un gymnase réadapté.

## **Les caractéristiques de l'opération :**

Dans le nouveau collège, l'utilisation du bois comme élément de construction et comme énergie renouvelable sera privilégiée. L'ensemble des bâtiments seront chauffés aux granulés bois. Quant aux toitures, elles seront végétalisées et les eaux de pluie acheminées pour l'arrosage des espaces verts.

Les arbres remarquables du parc actuel seront conservés avec l'aménagement de la cour intérieure.

Le projet prend en compte la diversité des utilisateurs qu'il accueillera. Le collège Jules ferry sera bien évidemment accessible pour les personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les accès, les différents modes de déplacement pourront cohabiter tout en ayant des accès différenciés : 33 places de parking sont prévues pour les personnels ou visiteurs. Deux abris à vélos seront construits dans l'enceinte de l'établissement.

Le service de restauration pourra accueillir jusqu'à 400 élèves dans un espace lumineux situé au rez-de-chaussée.

## **Le déménagement du collège *Honoré d'Urfé* à Saint-Etienne :**

Le deuxième évènement marquant concerne le déménagement du collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne. En effet, afin de ne pas perturber en cours d'année scolaire le fonctionnement du collège, il a été décidé, en accord avec l'équipe dirigeante, d'anticiper le déménagement de cet établissement dans d'anciens locaux scolaires réaménagés rue de la Jomayère pendant le déroulement du chantier de restructuration de la cité scolaire. Il est rappelé que cette opération est conduite avec la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un groupement de commandes.

Elle concerne le lycée, le collège et les espaces mutualisés pour un coût total de l'ordre de 46 M€ comprenant la participation du Conseil général pour le collège et les espaces mutualisés pour un montant de 16,7 M€.

Ces travaux d'une grande ampleur devraient commencer en 2014.

## **Les autres travaux dans les collèges :**

L'importance des deux opérations présentées ci-dessus ne doit pas faire oublier d'autres opérations réalisées ou en cours en 2013.

**La poursuite de la modernisation des demi-pensions - Trois opérations sont en cours :**

- Le collège Les Etines au Coteau : livraison du nouveau restaurant : septembre 2013,
- Les collèges Louis Aragon à Mably et Bois de la Rive à Unieux : travaux prévus de juillet à décembre 2013

**La mise en accessibilité des collèges :**

Deux collèges s'ajoutent à la liste des établissements accessibles : Les Etines au Coteau et Emile Falabrègue à Saint Bonnet le Château.

**L'amélioration des conditions d'accueil :**

Signalons l'achèvement en mai, de l'opération d'agrandissement du CDI et de restructuration de la "vie scolaire" au collège Waldeck Rousseau à Firminy et la rénovation des cours au collège Jules Romains à Saint Galmier.

## **La restauration dans les collèges :**

La qualité de la restauration scolaire constitue une des grandes priorités du Plan Jeunes. Les principaux objectifs portent sur :

La modernisation des locaux :

- Qualité d'accueil pour les élèves : traitement phonique, choix du mobilier et des couleurs, aménagements des espaces pour la salle restauration
- Choix d'équipements cuisine intégrant l'ergonomie des postes de travail

L'équilibre nutritionnel et l'éducation au goût

- Travail avec une diététicienne qui a notamment pour mission de conseiller et accompagner les collèges en matière de développement d'une restauration collective de qualité proposant des repas équilibrés adaptés aux besoins et au goût des adolescents, avec notamment :

- Mise à disposition d'outils pour l'élaboration de menus équilibrés

- Travail sur le respect de la saisonnalité des produits et de leur fraîcheur

- Sensibilisation des collégiens sur la variété des produits et des saveurs

- Cette démarche est accompagnée par le développement de l'installation d'îlots de distribution libre-service permettant la présentation attrayante et la découverte de nouvelles saveurs et favorisant le choix de fruits et légumes. Ces installations contribuent à développer l'éducation au goût.

L'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et des produits issus de l'agriculture locale.

- La collaboration avec la Chambre d'Agriculture se poursuit pour permettre au sein des collèges le développement de l'approvisionnement régulier de produits issus de l'agriculture locale.

- L'introduction de produits bio locaux dans la restauration des collèges est l'idéal recherché mais la démarche nécessite une introduction progressive pour prendre en compte le temps nécessaire à la conversion des exploitations.

- Pour l'année scolaire 2013-2014, tous les collèges (soit 39) sont engagés dans cette démarche dont l'accompagnement est assuré par l'association ARDAB (association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire) en lien avec la Direction de l'Agriculture.

## **Le Plan Jeunes :**

Lors de sa séance du 2 avril 2012, l'Assemblée départementale a adopté le Plan Jeunes avec comme ambition d'offrir à chaque jeune des conditions lui permettant à la fois de construire au mieux son projet de vie et de contribuer au développement de notre département.

Arrêté pour une durée de 3 ans, le Plan Jeunes s'articule autour de trois axes prioritaires, à l'intérieur desquels sont déclinées 42 propositions d'actions portant sur l'éducation, la culture, le sport, la santé et la prévention, mais aussi sur le volet social, la citoyenneté, la solidarité. Il s'adresse à tous les jeunes du Département, de 10 à 25 ans, avec une priorité sur les « années collèges » 11-16 ans.

Parmi toutes les actions inscrites au Plan jeunes quelques-unes sont présentées ci-dessous :

## **La politique en faveur du développement des usages numériques :**

### **Dotations de matériel informatique dans les collèges :**

En 2013, les commandes d'équipement ont porté sur 507 ordinateurs. Il s'agit de renouvellement d'équipements ou de nouvelles dotations.

La maintenance est assurée par les services du Conseil général et porte sur 4 400 postes de travail et portables et 50 serveurs,

Pour les collèges privés, des aides sont apportées sous forme de subvention (maintenance et acquisition).

Généralisation de l'équipement des collèges en baladodiffusion à partir de cet automne 2013 pour l'apprentissage des langues. L'opération conduite en étroite collaboration avec les services du Rectorat porte sur l'équipement d'une classe mobile de 30 baladeurs MP3 dans chacun des établissements concernés pour une utilisation en cours de langues vivantes, ceci en lien avec une mise à disposition sur L'ENT Cybercollèges42 de ressources pouvant être téléchargées.

### **Le Cybercollèges 42 :**

Pour mémoire, le Cybercollèges42 est un ENT (Espace Numérique de Travail) mis à la disposition des collèges publics et privés du département par le Conseil général.

Il s'agit d'un site internet ([www.cybercolleges42.fr](http://www.cybercolleges42.fr)) sécurisé, accessible à la communauté éducative des collèges (élèves, enseignant, personnel du collège, parent d'élève, etc.) qui propose des informations, des services, des ressources en ligne et des espaces d'échanges.

Potentiellement, plus de 100 000 personnes peuvent y accéder. Il appartient aux établissements de décider à quel moment sont distribués les codes d'accès aux parents, enseignants et aux élèves et de choisir les services ouverts aux utilisateurs de chaque collège.

Le Cybercollèges42 offre, en fonction du profil de l'utilisateur (élève, parent, enseignant, etc.), un accès à différents services :

- Cahier de textes électronique
- Espace de travail et d'échanges en ligne
- Messagerie électronique
- Affichage d'actualités et d'informations, forum de discussion, blogs
- Gestion de réservations de ressources matérielles (salles, PC, etc.)
- Accès à des ressources en ligne
- Des services supplémentaires peuvent être proposés par les établissements, par exemple pour la consultation des notes et des absences en ligne, ou l'accès à des manuels numériques.

Le Conseil général de la Loire finance pour tous les enseignants et les élèves, un accès au service [lesite.tv](http://lesite.tv). Il s'agit d'un service développé par France 5 et le Ministère de l'Éducation nationale qui propose des vidéos de courts formats illustrant des points des programmes scolaires.

Le Cybercollèges42 est de plus en plus utilisé. Les services remportant le plus de succès sont actuellement les services de publication (actualités et informations à travers notamment les blogs, forums), le cahier de texte, les notes et les absences.

### **La sensibilisation aux bons usages d'internet :**

L'ensemble des actions décrites précédemment s'inscrit dans une volonté du Conseil général d'offrir à l'ensemble des collégiens de la Loire la possibilité de se former aux usages des nouvelles technologies et notamment à l'utilisation d'internet.

Cependant, différentes études menées sur les utilisations de l'outil Internet par les adolescents soulignent un manque important d'information : les parents sous-estiment les dangers auxquels s'exposent leurs enfants en utilisant Internet ; ils méconnaissent leurs usages et ne sont souvent pas suffisamment informés pour les prévenir et conseiller en ce domaine. Quant aux adolescents, ils utilisent largement Internet pour leurs loisirs et ne disposent pas toujours de l'information indispensable pour en développer un usage responsable.

C'est pourquoi, le Conseil général poursuit encore cette année la politique de prévention et de sensibilisation entreprise depuis 2007. L'opération de sensibilisation aux bons usages d'internet est proposée à l'ensemble des collèges publics et privés. Cette action est confiée à un intervenant spécialisé qui assure dans chaque établissement une intervention en classe destinée aux collégiens du niveau 5ème. Cette année, les interventions laisseront une place plus importante aux échanges avec les élèves.

Des ressources numériques sont par ailleurs disponibles sur le Cybercollèges 42 à destination des communautés éducatives de tous les collèges (élèves, enseignants, parents, etc.). L'opération a concerné l'an dernier environ 9 050 élèves.

## **Les appels à projets proposés aux collèges publics et privés du département au titre de l'année scolaire 2013/2014 :**

### **Cafés cyber :**

L'action intitulée le *Café Cyber* s'appuie sur un partenariat entre les collèges, les structures d'éducation populaire et les Espaces Publics Numériques. Il s'agit d'organiser des séances d'information et de sensibilisation à des collèges volontaires de l'agglomération stéphanoise. Ces séances ont pour objectif d'éduquer et identifier les pratiques numériques des jeunes.

Le projet est financé dans le cadre des crédits « *Cyber Loire* » avec une participation de 50% du FEDER. Une seconde phase du projet porte sur la découverte des métiers de la presse et des medias.

### **Lever de rideau pour les collégiens :**

Près de 1300 élèves ont assisté à l'un des 3 spectacles proposés au titre de cette opération dans les domaines du théâtre, de la danse et du cirque contemporain au titre de l'année scolaire 2012-2013.



Pour la prochaine année scolaire, l'opération sera conduite avec les 3 scènes départementales et le nouveau théâtre de Beaulieu pour faire bénéficier les établissements d'une offre culturelle de proximité.

Le dispositif est enrichi avec un accompagnement plus important des classes inscrites afin de permettre aux élèves de mieux appréhender l'univers culturel. Cet accompagnement pourra porter sur la rencontre avec des professionnels, la découverte des métiers et des techniques spécifiques au monde du spectacle ainsi que l'approfondissement du contenu des œuvres. Une enveloppe de 24 000 € est affectée à cette opération

### **Collège au cinéma :**

Pour l'année scolaire 2013-2014, le Conseil général reconduit sa participation à l'opération "*Collège au Cinéma*".

L'intervention financière du Conseil général porte sur la prise en charge des billets d'entrée de trois séances (soit 7,50 € par élève et par an), sur une aide au transport pour les élèves devant se rendre dans une salle située en-dehors de la commune d'implantation du collège et sur l'animation et la coordination du dispositif

### **Commémoration de la guerre de 1914/18 :**

Le Centenaire de la guerre de 1914-1918 sera commémoré prochainement. Le service des Archives du Conseil général propose aux établissements scolaires, en collaboration avec les Services académiques de l'Éducation nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un projet original dans le cadre de ce centenaire de la Première Guerre mondiale : découvrir la vie d'un soldat, à partir d'un exemple local.

Ce projet qui débutera à compter de la rentrée 2013, permettra aux élèves :

- de se familiariser avec le patrimoine écrit,
- d'apprendre à interpréter les documents,
- de faire œuvre d'historien,
- de réaliser une présentation numérique et orale.

Les inscriptions sont ouvertes aux écoles primaires, aux collèges et lycées. Durant l'année scolaire 2013-2014, les classes engagées dans le projet étudieront notamment la vie pendant le conflit d'un ou plusieurs soldats originaires du département.

***Designer en résidence :***

Cette opération conduite en partenariat avec la Cité du Design et le Conseil général du Rhône a permis de faire travailler des collégiens du Rhône et de la Loire avec un professionnel du design sur un projet concret, à l'occasion de rencontres et sous la forme d'une correspondance et d'échanges, sur une plateforme de travail collaborative commune aux Espaces Numériques de Travail des deux départements.

## **La double action du Conseil général en faveur des collèges et du soutien de l'emploi par la mise à disposition de personnel dans les établissements scolaires :**

Depuis 1996, le Conseil général de la Loire met à disposition des collèges publics et privés et des transports scolaires des Agents de Médiation.

Cette action en faveur de l'emploi est renforcée depuis quatre ans par des agents sur des missions techniques (agents d'entretien, de restauration d'accueil et de maintenance).

Ce sont 256 personnes qui bénéficieront cette année d'un contrat aidé dans le cadre d'un dispositif d'insertion.

Les agents de prévention médiation travaillent en étroite collaboration avec les assistants d'éducation de l'Education nationale. Ils interviennent dès qu'il y a des mouvements d'élèves (entrée-sortie, récréation, intercours, ½ pension, foyer...). Ils peuvent également participer à des activités culturelles ou sportives en dehors des collèges. Leur présence a notamment pour objectif de désamorcer des conflits.

Les agents affectés sur des missions techniques interviennent en complément des personnels départementaux dans le cadre d'une démarche d'insertion et découverte de métiers.

Dans le cadre de leur insertion, les agents peuvent demander un accompagnement pour préparer la sortie du dispositif avec notamment le financement de formations.

Les bénéficiaires de ces contrats sont également accompagnés durant toute l'année scolaire dans le cadre de la tenue de leur poste.